

AFFAIRE N° 24 - Délégation de maîtrise d'ouvrage dans l'opération
d'Habitat Très Social

LE MAIRE donne lecture du rapport:

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité de Saint-Denis, dans le cadre de l'Habitat Très Social, a mis sur pied un programme complémentaire de 89 logements très sociaux avec participation en nature (LTS n) pour l'année 1978.

Les attributaires seront désignés par la Municipalité.

Je vous propose de confier la maîtrise d'ouvrage déléguée à la SIDR qui semble compétente pour réaliser ce genre de logements.

Le contrat joint à la présente sera, dans ce cas, passé avec cette société, selon la réglementation applicable en matière d'ouvrage déléguée.

Je vous demande votre avis à ce sujet.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

*

* *